

Les députés s'en souviennent, le débat sur le drapeau a soulevé dans notre pays des passions rarement manifestées jusque-là et depuis. Mais lorsque le projet de drapeau est devenu loi, je crois que nous avons tous respecté la décision, et je sais que nous honorons tous le drapeau comme le drapeau du Canada. Monsieur l'Orateur, peut-être ne devrais-je pas dire «le drapeau», car il existe un autre drapeau, tout aussi canadien, et même pourvu d'une plus longue histoire; un drapeau qui symbolise beaucoup de choses pour un grand nombre de Canadiens, et à tel point, en réalité, que le Parlement, dans sa sagesse, immédiatement après avoir adopté le drapeau à la feuille d'érable, a immédiatement décidé de conserver également ce drapeau comme un drapeau canadien, et, en particulier, comme symbole du Commonwealth et de la monarchie.

Dans la note explicative du bill à l'étude, le député de Burnaby-Seymour (M. Nelson) déclare que le présent bill a pour objet de souligner l'unité de la nation canadienne, et dans le préambule du bill, il parle de la nation canadienne «forte et indivisible sous un seul drapeau».

Monsieur l'Orateur, je prétends que notre force même réside dans le fait que nous avons un pays assez grand, assez fort, assez indivisible, une confédération assez unie d'une mer à l'autre, pour posséder effectivement en principe et en réalité deux drapeaux nationaux. L'un d'eux est le produit d'un récent Parlement et il n'inspire pas moins d'amour et pas moins de respect que l'autre. Cet autre étant un emblème ancien et historique, symbole des liens d'autrefois que certains députés méprisent, mais dont, personnellement, je n'ai pas honte.

Rappelons-nous que notre pays est jeune; pourtant il est devenu fort, riche et prospère depuis qu'il a été constitué en Dominion comparativement à la Grande-Bretagne, la France ou la Chine. Puis, il y a toutes les autres raisons pour lesquelles nous ne devrions pas oublier nos antécédents. J'aime toujours rappeler, monsieur l'Orateur, les mots suivants tirés de cette noble collection de la langue anglaise qu'est le Rituel de l'Église anglicane: en effet, c'est ce qu'a dit le grand Crammer dans une prière pour les hommes de tous genres et de toutes conditions:

«Gardez-vous de m'oublier, vous tous qui êtes forts et prospères.»

Je pense souvent qu'il serait trop facile pour certains représentants d'agir de la sorte. Jetez par-dessus bord tout notre passé, toutes nos traditions; dans certains cas, ne pas les remplacer et dans d'autres les remplacer par un véritable gâchis. A mon avis, c'est exactement ce qui ne va pas dans le projet de loi présenté par l'honorable représentant. Il voudrait qu'il y ait un jour du drapeau canadien, en l'honneur d'un seul drapeau.

Tout d'abord, j'invite les honorables représentants à songer à combien de «jours» nous voulons. L'un de nos points forts en tant que Dominion est que nous évitons tout ce tralala idiot dans lequel les Américains s'empêtrent parfois. Nous évitons cela en partie à cause de notre caractère national et en partie à cause d'un autre facteur que je mentionnerai dans un moment. Il me semble regrettable, alors que le calendrier des postes ne fait pas mention de la fête de la Reine ni de la fête du Dominion, et c'est là son nom exact pour la gouverne de certains honorables représentants, que l'honorable représentant de Burnaby-Seymour veuille fixer un autre jour.

Quel sera le coût de cette entreprise? Les enfants auront-ils une autre journée de congé? Le courrier cessera-t-il d'être acheminé ou le sera-t-il encore plus lentement qu'à son habituel pas de tortue? Est-ce ainsi que l'honorable représentant voudrait honorer notre drapeau?

Jour du drapeau

L'honneur dû au drapeau réside certes dans son fréquent déploiement. Il n'est pas de plus grand hommage que l'on puisse rendre à nos deux drapeaux que le serrement de gorge, les battements de cœur et la larme aux yeux, détails de l'émotion constatée dans le cours normal de nos activités, sans oublier ce qu'ils représentent et les braves qui sont morts pour le défendre.

Je sais fort bien que certains députés du caucus NPD, un parti qui est toujours prêt à nier et à décrier nos chères traditions canadiennes, bien que, selon moi, leur attitude n'était pas si tapageuse sous la direction de l'honorable député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), croient que l'Union Jack ne signifie rien pour le Canada et le drapeau à feuille d'érable tout. Cependant, monsieur l'Orateur, je crois que tout drapeau, y compris le pavillon rouge du Canada, «ancré profondément dans le sang de l'homme sans crainte», comme le poète l'a paraphrasé, sous lequel des générations de Canadiens étaient fiers de combattre et de mourir, ne peut tout doucement être soustrait de l'histoire du Canada ou de nos délibérations actuelles: car le Commonwealth et la monarchie, qui font partie intégrante de l'histoire, constituent ses principaux testateurs aujourd'hui.

Le Commonwealth, que le bill de l'honorable député passe sous silence représente l'association forte et libre des pays, qui partagent un passé commun de colonialisme, un présent commun empreint de liberté, un respect commun pour les institutions parlementaires et, dans la plupart des cas, une défiance instinctive du type quasi-présidentiel de gouvernement dont la Chambre et le Canada ont été témoins au cours des dernières années. Il constitue une troisième force valable dans un monde qui est sans cesse lié par des alliances et des groupes de pouvoirs. Sa phase la plus utilitaire, soit le commerce, peut être passée mais peut-être qu'elle peut nous permettre même d'apprécier davantage ses qualités actuelles et inaccessibles.

L'Union Jack flotte librement dans les pays membres et, mises à part les singeries courantes en Australie, ces pays et leurs citoyens ne sont pas aussi paranoïaques que certains députés à ma gauche qui se méfient de tout ce qui est plus vieux qu'hier, exception faite des écrits de Marx, Lénine et Trotsky. Je crois que tout projet de loi qui doit être adopté par la Chambre, s'il doit choisir un jour pour honorer nos drapeaux, ne peut vraisemblablement pas omettre l'Union Jack pour cette seule raison.

Il y a une autre raison, monsieur l'Orateur, et elle concerne la monarchie. En 1964, la Chambre a désigné l'Union Jack comme un drapeau canadien qui a une signification particulière sur le plan royal. Je suis très fier d'appartenir à un parti qui n'a pas de membre semblable au député de Skeena (M. Howard) qui, comme il l'a fait hier à la Chambre, qualifie prérogatives et recommandations royales d'affronts aux députés et au public.

Si nous voulons désigner un jour férié, comment pouvons-nous le faire sans honorer le drapeau qui représente notre chef d'État? Car le génie fondamental de notre système est que la Couronne, intangible et pourtant parfaitement personnifiée par notre gracieuse reine, dont nous attendons tous impatiemment la visite l'été prochain, est la dernière source de droits, de vertu et d'honneur dans notre pays, bien distincte du chef du gouvernement qui doit par nécessité être politique, au moins une partie du temps.

• (1740)

La monarchie occupe le premier rang dans le cœur du Canadien; elle lui inspire sa plus chère affection, elle est